



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>40621</b>	De <b>M. Victor Habert-Dassault</b> ( Les Républicains - Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > Ivermectine	<b>Analyse</b> > Ivermectine.
Question publiée au JO le : <b>03/08/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'avancée des traitements contre la covid-19. Plusieurs études cliniques sont en cours afin de trouver un traitement adapté contre le covid-19. Le 12 juillet 2021, les chercheurs de l'Institut Pasteur ont publié dans la revue *EMBO Molecular Medicine* que l'ivermectine, une molécule commercialisée comme le traitement antiparasitaire notamment utilisée contre la gale, protège des symptômes de la covid-19 dans un modèle animal. Il semble surtout s'agir d'une diminution de l'inflammation des voies respiratoires et des symptômes qui en découlent. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte encourager cette étude et l'usage de ce traitement.